

GUIDE DU LOGEMENT SOCIAL



ARLES
PATRIMOINE MONDIAL DE L'HUMANITÉ

www.ville-arles.fr

Depuis mars 2011, l'État a mis en œuvre une procédure unique d'enregistrement de la demande de logement social

Vous pouvez faire une demande de location d'une Habitation à Loyer Modéré (HLM) au moyen du formulaire national unique Cerfa n° 14069*01.

Ce formulaire peut être demandé auprès des bailleurs ou téléchargeable sur :

www.developpement-durable-gouv.fr

www.anil.org

www.ville-arles.fr

Dans un premier temps, vous devez **déposer ce formulaire dûment rempli** dans un service qui enregistre les demandes (État, Département, bailleurs publics, collecteurs du 1 % patronal) avec la copie d'une pièce d'identité ou d'une pièce attestant la régularité de votre séjour sur le territoire national.

Vous recevrez alors une **attestation d'enregistrement** dans un délai d'un mois avec votre numéro d'enregistrement, la date de dépôt de votre demande et les pièces justificatives à fournir.

Dans un second temps, vous **devez apporter aux bailleurs les pièces justificatives nécessaires à l'instruction de votre demande.**

Pour augmenter vos chances d'obtenir un logement, vous devez également **vous inscrire au Service Habitat** pour les logements contingentés (ces logements sont réservés aux différentes collectivités en contrepartie d'aides financières).

Vous devez **renouveler votre demande de logement social tous les ans** auprès

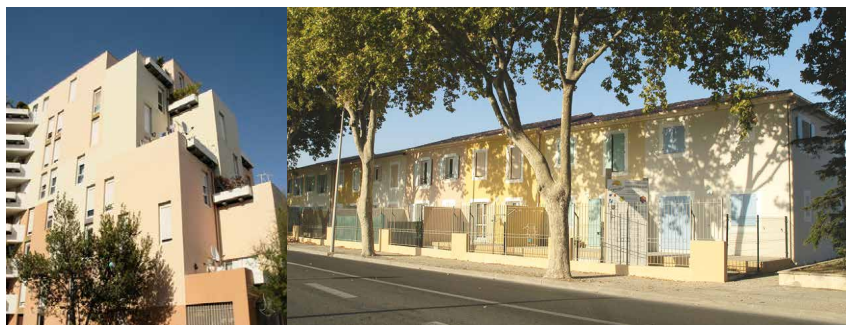
- > Du service où vous avez déposé votre demande qui vous transmettra **une attestation de renouvellement,**
- > et du Service Habitat de la ville d'Arles.

Pièces à fournir pour l'inscription au Service Habitat pour l'ensemble des personnes composant le foyer

- > Attestation d'enregistrement avec indication du numéro unique départemental et/ou attestation de renouvellement,
- > carte d'identité, passeport, livret de famille, attestation d'enregistrement du PACS, titre de séjour en cours de validité ou le récépissé de demande de renouvellement du titre de séjour,
- > certificat de grossesse si une naissance est prévue,
- > jugement de divorce, attestation de séparation, déclaration judiciaire de rupture de PACS avec indication du droit de visite ou garde alternée des enfants,
- > jugement de tutelle ou de curatelle,
- > dernier avis d'imposition,
- > bulletins de salaire des trois derniers mois ou dernier bilan du comptable de l'entreprise évaluant le salaire mensuel perçu pour les non salariés,
- > retraite ou pension d'invalidité,
- > avis de paiement de l'Assedic, de la Sécurité Sociale,
- > notification des prestations sociales et familiales,
- > quittance de loyer des trois derniers mois ou certificat d'hébergement,
- > justificatif si le logement que vous occupez est en vente.

Les bailleurs publics implantés sur la ville

Quartier	Bailleur	Groupe
Alyscamps	13 Habitat	Arles A, Lopofa, Million, Alyscamps, PN
	SEMPA	Alyscamps
Barriol	13 Habitat	Le Barriol, Les Roseaux
	Érilia	Les Peupliers
	Famille Provence	Les Gradins
	Vaucluse logement	Quai des Platanes, Plan du Bourg
	Unicil	Les Haras du Bourg, Le Clos du Soleil
Bigot	13 Habitat	Bigot
	Un Toit pour Tous	Le Franklin
Centre-Ville	Unicil	Nicolaï



Les bailleurs publics implantés sur la ville

Quartier	Bailleur	Groupe
	Adoma	Résidence d'Alembert
	Vaucluse logement	Hôtel de Castillon
	SEMPA	Gambetta, Les Anciens Réservoirs
Griffeuille	13 Habitat	Barbaroux
	SEMPA	Griffeuille, Wisbech, Jean Bessat, Les Jonquets
Genouillade	Unicil	La Genouillade
Mouleyrès	Néolia	Place de la Révolution
La Roquette	13 Habitat	Rue de la Roquette, Hôtel de Charrouse
	SEMPA	Porcelet
	Adoma	Rue de la Roquette, Rue Sénébier, Résidences Le Savoy, Le Club
Monplaisir	13 Habitat	Pierre Séward, Patrimoine, Monplaisir

Les bailleurs publics implantés sur la ville

Quartier	Bailleur	Groupe
	SEMPA	De Lattre de Tassigny
	Unicil	Le Plantié Majour
Pont-de-Crau	SEMPA	Le Clos de la Cascade, La Rose des Vents
Trébon	13 Habitat	Les 500 logements, Montmajour
	Érilia	La Souleïado, Les Flamants Roses, Le Parc des Montilles
	SEMPA	Le Clos Arlésia
	Unicil	Les 207 Logements
	Régionale de l'Habitat	Mérimée 1 et 2, Eyssette, Les Acacias 1 et 2
Trinquetaille	13 Habitat	Trinquetaille
	Unicil	Saint-Genest, Camargue, Quai de la Gabelle
	Un Toit pour Tous	Le Galliéni
	SEMPA	Rue Benoit

Les bailleurs publics implantés sur la ville

Quartier	Bailleur	Groupe
Mas-Thibert	13 Habitat SEMPA	Mas-Thibert CG Mas-Thibert
Moulès	13 Habitat	La Prairie
Raphèle	13 Habitat SEMPA SFHE	Mas de Provence Les Mazets de la Crau Résidence les Pins
Salin-de-Giraud	SEMPA	Salin, les Gardians, Le Gaudre, Résidence F. Bernard, Le Cardinal
	13 Habitat	Mas des Salins
Sambuc	13 Habitat	Sambuc



Les coordonnées des bailleurs

Bailleur	Adresse et téléphone
-----------------	-----------------------------

13 Habitat

Agence Arles Sud - 26, rue de-Cascina - 13200 Arles -
04 88 77 66 00

Agence Arles Nord - 25, avenue René-Coty -
13200 Arles - **04 88 77 66 00**

SEMPA

Place Vincent-Auriol - 13200 Arles - **04 90 96 14 46**

Érilia

8, rue Jean-Paul-Méjean - 13200 Arles - **04 90 96 40 15**

15, rue de-Verviers - 13200 Arles - **04 90 96 25 30**

Unicil

2, place de-la-Préfecture - 13006 Marseille -
04 91 13 91 07

Famille et Provence

Le Décisium, Bât. B1 rue Mahatma-Gandhi - CS 60400 -
13097 Aix-en-Provence Cedex 02 - **04 42 91 20 00**

Un Toit pour Tous

8 bis, avenue Georges-Pompidou -
30914 Nîmes Cedex 2 - **04 66 62 75 00**

Vaucluse Logement

Le Nemausus II, 58 bis, rue Vincent-Faïta -
30000 Nîmes - **04 66 84 80 76**

Les coordonnées des bailleurs

Bailleur

Adresse et téléphone

Adoma

Résidence d'Alembert, rue Terrin - 13200 Arles -
04 90 93 65 16

Résidence le Savoy, 110 bd Georges-Clemenceau -
13200 Arles - **04 90 52 25 56**

Régionale de l'Habitat

29, rue Maréchal-Fayolle - CS 70007 - 13248 Marseille
Cedex 04- **04 91 49 07 36**

Néolia

6, Place du Maréchal-Juin - 84000 Avignon -
04 90 89 11 23

SFHE

1175, petite route des Milles - CS 40650 -
13547 Aix-en-Provence Cedex 04 - **04 13 57 04 30**



La Charte communale d'attribution des logements sociaux

Cette charte signée par la Ville d'Arles, l'État, les bailleurs sociaux et les institutions définit :

- > **Une politique commune en matière de logement social,**
- > **la gestion partagée des contingents communal, préfectoral et intercommunal,**
- > **les principaux critères de priorité.**

Le pôle habitat

Le pôle habitat regroupe tous les services qui travaillent sur les thèmes du logement et de l'habitat.

Les bailleurs sociaux informent le pôle habitat des logements contingentés vacants.

Le pôle habitat propose trois candidats sur ces logements contingentés qui se libèrent.

Les propositions sont co-signées par l'État et la Ville d'Arles.

Ces dossiers sont présentés et étudiés par les bailleurs sociaux en commission d'attribution.

C'est cette commission qui décide, seule, de l'attribution de ces logements.

Adresses utiles

Sous Préfecture

2, rue du Cloître - 16, rue de la Bastille - 13200 Arles - **04 90 52 55 00**

CCAS - Centre Communal d'Action Sociale

2, rue Aristide Briand - 13200 Arles - **04 90 18 46 80**

CCAS - Centre Communal d'Action Sociale - Accueil de jour les Jacinthes

2 quater, rue Romain Rolland - 13200 Arles - **04 90 93 53 45**

CAF - Caisse d'Allocations Familiales

1, rue Jean Giono - 13200 Arles - **04 88 57 32 04**

MDS - Maison Départementale de la Solidarité

- **Clemenceau** : 25 bd Georges Clemenceau - 13200 Arles - **04 13 31 78 63**
- **Fanton** : 35, rue du docteur Fanton - 13200 Arles - **04 13 31 62 61**
- **Salomon** : 38, rue André Benoît - 13200 Arles - **04 13 31 58 70**

MSA - Mutualité Sociale Agricole

Bâtiment le Bizet - rue Marcellin Berthelot - 13200 Arles - **04 90 96 08 20**

CLCV - Consommation Logement Cadre de Vie

5, bd Salvador Allende - 13200 Arles - **04 90 93 68 81**

ADDAP - Association Départementale pour le Développement des Actions de Prévention 13

Espace Chiavary - 14, bd Émile Zola - 13200 Arles - **04 90 93 91 59**

Maison d'accueil

Résidence les cadres - 13, rue Marius Allard - 13200 Arles - **04 90 96 53 10**

ADIL - Agence Départementale d'Information sur le Logement

permanences les 2^e et 4^e mardis de chaque mois

Maison de la Justice et du Droit - 16, avenue J.-F. Kennedy - 13200 Arles
04 90 52 20 61

Maison de la Justice et du Droit

16, avenue J.-F. Kennedy - 13200 Arles - **04 90 52 20 61**

Service Habitat de la Ville d'Arles

5, rue Molière - 13200 Arles

Tél 04 90 49 47 40

Ouverture au public

**Les lundi, mardi et jeudi : de 9h30 à 11h30 et de 13h à 16h
et sur rendez-vous**

Accueil téléphonique

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 17h

Ginette Chabrol

**Conseillère municipale
déléguée au Logement,**

Reçoit sur rendez-vous au service Habitat.

tél 04 90 49 47 40

Réalisation, édition et photos :
Direction de la communication
Ville d'Arles - mai 2013

www.ville-arles.fr

Rubrique Urbanisme > Logement > Logement social